

ORGANISATION DE SORTIE EXCEPTIONNELLE

à transmettre à la DSS au minimum 15 jours avant la date de sortie

Coordonnées de la structure

Date de la sortie

Objectif de la sortie

Coordonnées précises du lieu

Département

Durée

Si journée entière : . organisation de la sieste

. existence d'un local

Distance entre la structure et le lieu de sortie :

Moyens de transport prévu

Si transport en voiture : Chaque enfant a-t-il un siège de sécurité adapté à son âge ?
Deux adultes doivent être présents dans chaque voiture.

Nombre d'enfants participant à la sortie

Âge minimum et maximum des enfants

Encadrement prévu :

. professionnels (nom et qualification)

. parents : il est nécessaire que soit précisé aux parents le nom des enfants qui leur sont confiés, afin de faciliter la surveillance).

rappel d'encadrement : . 1 adulte pour 2 enfants de moins de 2 ans,
. 1 adulte pour 3 enfants de 2 à 4 ans,
. 1 adulte pour 4 enfants de 4 à 6 ans.

Moyens de prévenir les secours (téléphone portable). Organisation et prise en charge de la trousse d'urgence :

Sous quelle forme l'autorisation a-t-elle été demandée aux parents (à préciser) :

Les sorties font-elles partie des risques couverts par votre assurance ?

La structure sera-t-elle fermée pendant cette sortie : oui - non

Si non, encadrement prévu pour les enfants restants :

. nombre de professionnels : qualification :

. nombre de parents :

. nombre d'enfants maximum accueilli :

Rempli par :

A retourner rempli au service de PPSF-PMI après la sortie.

Éléments concernant la sortie du
au
organisé par :

Pouvez vous préciser :

. les points positifs de ce lieu de sortie : (exemple : intérêt pour les enfants, aménagements adaptés aux enfants...)

. les difficultés rencontrées et ce qu'il faut prévoir pour les éviter :

. l'âge minimum des enfants pouvant profiter de cette sortie :

. autres commentaires :

Merci de ces réponses. Elles nous permettront d'attirer l'attention des autres organisateurs de sorties et de les aider à les améliorer.